



Tableaux de chasse ongulés sauvages saison 2011–2012

Les tableaux de chasse des ongulés sauvages sont une nouvelle fois en augmentation. Seuls les prélèvements du sanglier sont en légère régression.

	Attributions	Réalisations
Cerf	75 801	53 181
Chevreuil	613 300	530 805
Sanglier	/	526 709
Chamois	14 233	12 014
Isard	3 621	3 051
Mouflon	4 679	3 484
Daim	2 702	1 089
Cerf sika	571	183

Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Rappelons que ces chiffres sont issus des données transmises par les interlocuteurs techniques des fédérations départementales des chasseurs et de l'ONCFS. Dans certains départements, ils doivent parfois réaliser des extrapolations – voire des approximations – à partir de leur connaissance du terrain et des différents éléments administratifs et techniques de leur territoire.



Pour le cerf, le tableau de chasse continue d'augmenter depuis 28 années consécutives, avec +2,6 % cette année par rapport à la saison dernière.

Le taux de réalisation (70,2 %) est le plus bas enregistré depuis ces trente dernières années.



Pour le chevreuil, comme les deux saisons précédentes, le tableau de chasse est en légère augmentation (+1,7 %).

Pour le chamois, le tableau de chasse est encore une fois à la hausse (+4,0 %) et avoisine son maximum de 2007-2008 (12 023 animaux prélevés).

Le taux de réalisation (84,4 %) est relativement élevé.



Pour le sanglier, le tableau de chasse, qui oscille depuis 4 ans, connaît cette année une légère baisse (-4,4 %) par rapport à la saison précédente. La tendance générale sur les trois dernières saisons est à la baisse (-1,9 %).



Pour le mouflon, les prélèvements sont en augmentation constante depuis 7 ans, et cette année le tableau de chasse est en hausse de 2,6 %.

Le taux de prélèvement est de 74,5 %.

Pour l'isard, les prélèvements sont en augmentation (+4,9 %), bien que le taux de réalisation soit en légère baisse (84,3 %) par rapport à l'année dernière (90,1 %).



Pour le daim, l'espèce est prélevée dans 47 départements (soit 5 de plus que les deux années précédentes). Le tableau de chasse est en augmentation (+8,9 %) et les prélèvements dépassent pour la première fois les 1 000 individus.



Pour le cerf sika, l'espèce est prélevée cette année à l'état libre dans 13 départements et le tableau de chasse est en hausse (+9,6 %).



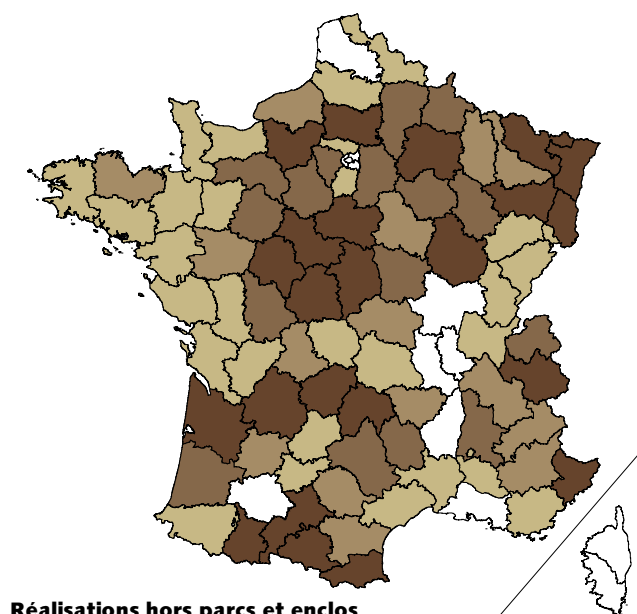
Le cerf

Cervus elaphus

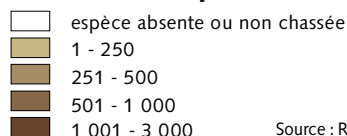


© J.-L. Hamann.

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Total attributions : 75 801

Total réalisations : 53 181

Taux de réalisation : 70,2 %

Apparition (par rapport à la saison précédente) : la Somme.

En hausse (plus de 30 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Calvados (+60 %), le Doubs (+56 %), la Mayenne (+50 %), la Charente (+40 %), la Côte-d'Or (+38 %) et la Vendée (+32 %).

En baisse (plus de 20 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Morbihan (-28 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 20 têtes ont été retenus.

Progression sur 1 an : +2,6 %

Progression sur 10 ans : x 1,5

Progression sur 20 ans : x 3,2

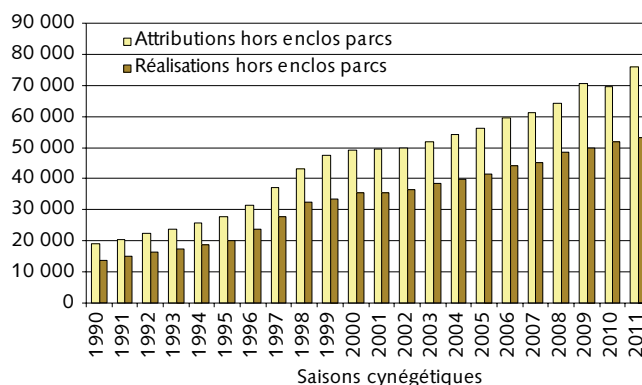
Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 1 500 cerfs dans dix départements : le Loiret (2 455), la Dordogne (2 328), le Loir-et-Cher (2 198), l'Indre-et-Loire (2 164), la Côte-d'Or (1 792), l'Indre (1 620), les Hautes-Pyrénées (1 587), le Cantal (1 567), la Haute-Garonne (1 564) et le Bas-Rhin (1 516).

Le prélèvement national aux 100 hectares boisés¹ est de 0,37 cerf lorsque le calcul est fait sur les départements où l'espèce est chassée, et de 0,35 cerf lorsque le prélèvement est évalué sur l'ensemble des départements français.

Dans neuf départements, les prélèvements dépassent 1 cerf aux 100 hectares boisés : l'Indre (1,80), l'Indre-et-Loire (1,35), le Loiret (1,31), l'Eure-et-Loir (1,24), la Haute-Garonne (1,22), les Hautes-Pyrénées (1,20), la Vienne (1,08), l'Orne (1,05) et les Yvelines (1,04).

¹ Valeurs calculées d'après les données forestières de l'enquête Teruti-Lucas 2006.



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.



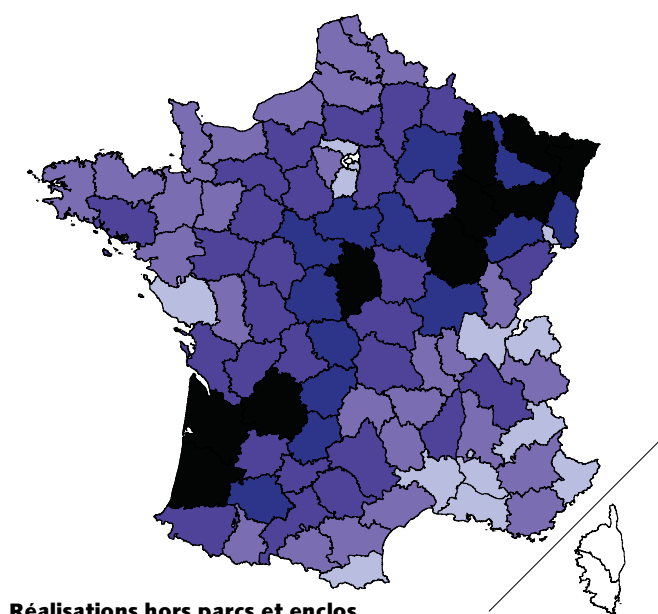
Le chevreuil

Capreolus capreolus

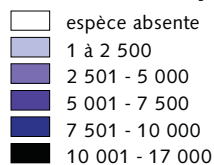


© J.-L. Hamann.

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Total attributions : 613 300

Total réalisations : 530 805

Taux de réalisation : 86,5 %

En forte hausse (plus de 10 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Val-de-Marne (+15 %), les Bouches-du-Rhône, le Haut-Rhin, les Côtes-d'Armor et les Yvelines (+14 %), les Alpes-Maritimes (+12 %), la Manche et la Haute-Savoie (+11 %), le Finistère, l'Indre-et-Loire et la Loire-Atlantique (+10 %).

En baisse (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Mayenne (-22 %), l'Aisne (-18 %) et les Landes (-10 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 100 réalisations ont été retenus.

Progression sur 1 an : +1,7 %

Progression sur 10 ans : x 1,1

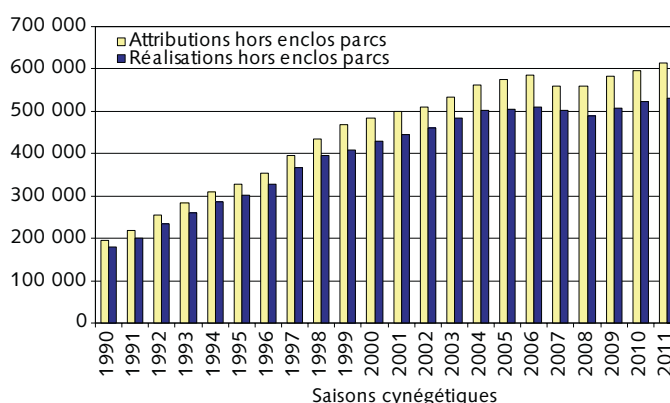
Progression sur 20 ans : x 2,3

Évolution annuelle du tableau de chasse national

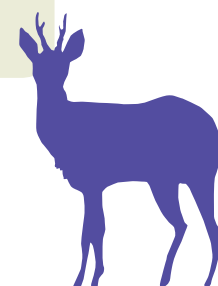
Dix départements ont plus de 10 000 chevreuils à leur tableau de chasse : la Dordogne (16 046), le Bas-Rhin (16 000), la Gironde (13 502), les Landes (13 363), la Moselle (13 120), la Haute-Marne (11 590), la Côte-d'Or (11 506), la Meuse (10 889), le Cher (10 331) et les Vosges (10 233).

Le prélèvement national est de 0,93 chevreuil aux 100 hectares totaux et de 3,39 chevreuils aux 100 hectares boisés.

Les plus fortes densités de prélèvements aux 100 hectares totaux s'observent dans le Bas-Rhin (3,33), Haut-Rhin (2,26), la Moselle (2,09), la Haute-Marne (1,85) et la Meurthe-et-Moselle (1,80). Les prélèvements sont inférieurs à 0,3 chevreuil aux 100 hectares totaux dans le Vaucluse (0,29) et dans les Bouches-du-Rhône (0,03).



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.



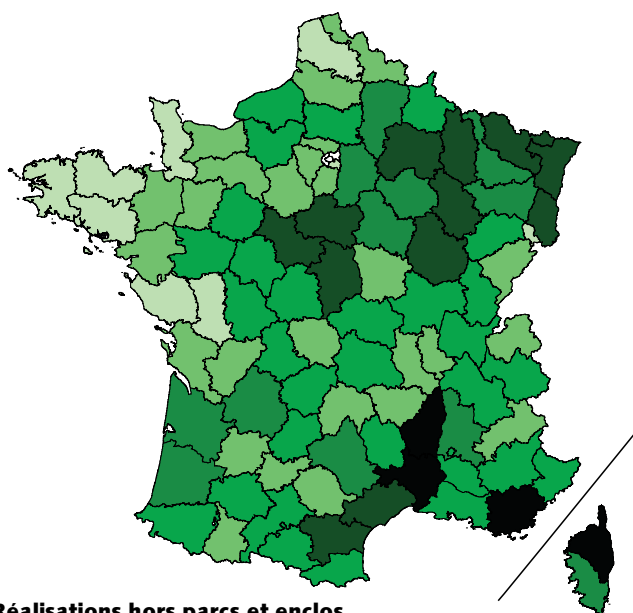
Le sanglier

Sus scrofa

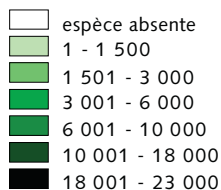


© J.-L. Hamann.

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Total réalisations : 526 709

Tableau départemental moyen : 5 660

Tableau départemental médian : 4 060

En forte hausse (plus de 20 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Val-de-Marne (+75 %), la Haute-Corse (+43 %), les Bouches-du-Rhône (+40 %), le Lot (+37 %), la Haute-Garonne et le Var (+33 %), la Corse-du-Sud (+29 %), les Pyrénées-Atlantiques (+25 %), l'Ardèche (+24 %), la Vienne (+22 %) et les Hautes-Pyrénées (+20 %).

En forte baisse : on constate une baisse des tableaux de chasse de plus de 20 % dans seize départements dont la Haute-Saône (-40 %), le Doubs et le territoire de Belfort (-38 %), la Mayenne (-35 %), le Haut-Rhin et la Nièvre (-34 %), les Hautes-Alpes (-33 %) et la Corrèze (-31 %).

Progression sur 1 an : -4,4 %

Progression sur 10 ans : x 1,2

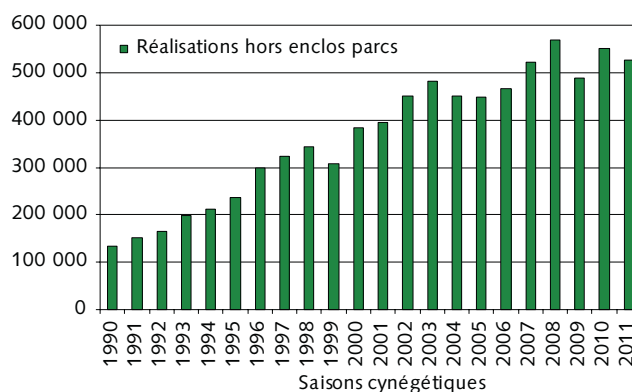
Progression sur 20 ans : x 3,2

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Dans six départements, les prélèvements sont supérieurs à 15 000 sangliers : le Gard (21 585), la Haute-Corse (19 400), l'Ardèche (18 892), le Var (18 089), l'Hérault (16 800) et le Loir-et-Cher (16 797).

Le prélèvement national est de 0,9 sanglier aux 100 hectares totaux et de 3,28 sangliers aux 100 hectares boisés.

Les plus fortes densités de prélèvements aux 100 hectares totaux s'observent en Haute-Corse (4,10), Gard (3,67), Ardèche (3,39), et Bas-Rhin (3,05). Les prélèvements sont inférieurs à 0,2 sanglier aux 100 hectares totaux dans le Morbihan (0,19), la Vendée (0,15), les Côtes-D'armor (0,10) et le Finistère (0,03).



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

L'isard et le chamois

Rupicapra pyrenaica
et *Rupicapra rupicapra*

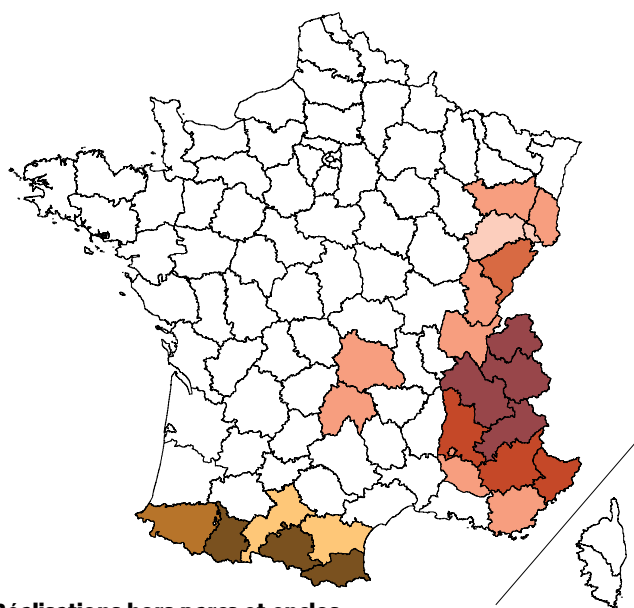


Isard
© P. Menaut



Chamois
© P. Matzke

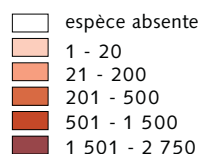
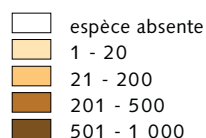
Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos

Isard

Chamois



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

	Isard	Chamois
Total attributions	3 621	14 233
Total réalisations	3 051	12 014
Taux de réalisations	84,3 %	84,4 %

Isard

En hausse : les Pyrénées-Atlantiques (+37 %), l'Aude (+12 %), l'Ariège (+4 %) et les Hautes-Pyrénées (+3 %).

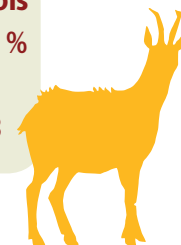
En baisse : la Haute-Garonne (-1 %) et les Pyrénées-Orientales (-4 %).

Chamois

En hausse (plus de 10 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : l'Ain (+109 %), le Cantal et les Vosges (+26 %), le territoire de Belfort (+25 %), le Vaucluse (+24 %), la Haute-Savoie et les Alpes-de-Haute-Provence (+11 %) et le Haut-Rhin (+10 %).

En baisse (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : aucun.

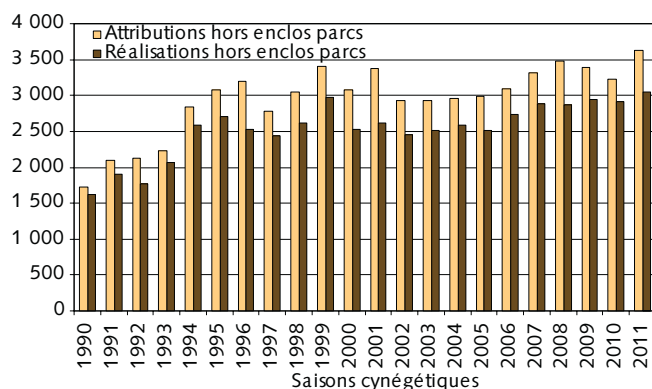
	Isard	Chamois
Progression sur 1 an	+4,9 %	+4,0 %
Progression sur 10 ans	x 1,2	x 1,1
Progression sur 20 ans	x 1,7	x 2,3



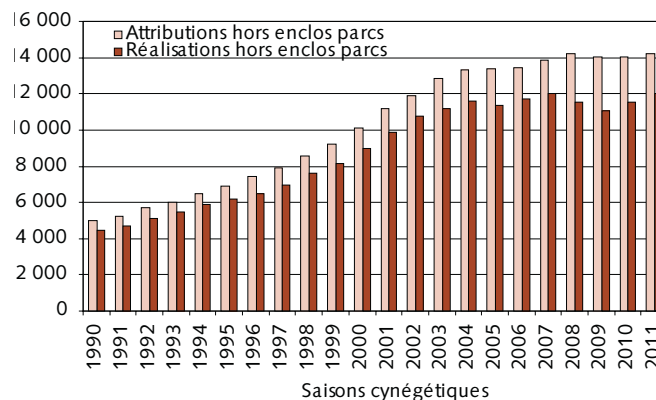
Évolution annuelle du tableau de chasse national

Trois départements ont plus de 500 isards à leurs tableaux de chasse : les Pyrénées-Orientales (892), l'Ariège (757) et les Hautes-Pyrénées (685).

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 1 000 chamois dans six départements : la Savoie (2 514), l'Isère (1 811), les Hautes-Alpes (1 766), la Haute-Savoie (1 678), les Alpes-de-Haute-Provence (1 367) et les Alpes-Maritimes (1 189).



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

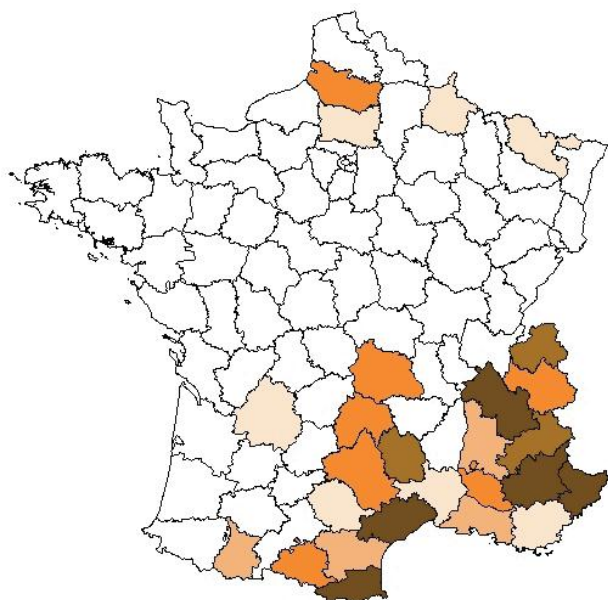
Le mouflon

Ovis gmelini musimon x Ovis sp.

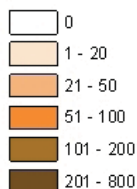


© DR

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Total attributions : 4 679

Total réalisations : 3 484

Taux de réalisation : 74,5 %

Apparition (par rapport à la saison précédente) : les Ardennes.

En hausse (plus de 20 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Cantal (+41 %), la Somme et l'Aveyron (+20 %).

En baisse (plus de 20 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Vaucluse (-24 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 20 têtes ont été retenus.

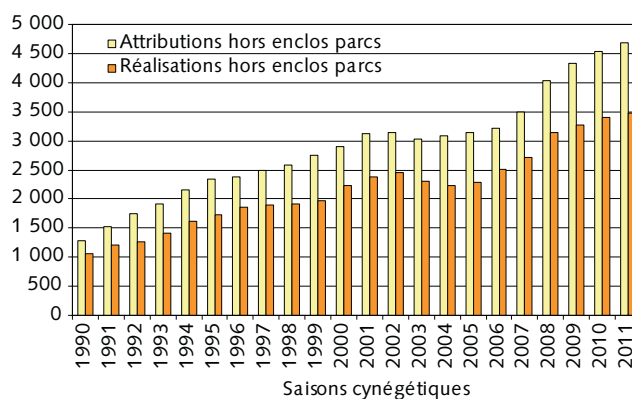
Progression sur 1 an : +2,6 %

Progression sur 10 ans : x 1,4

Progression sur 20 ans : x 2,7

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 200 mouflons dans cinq départements : les Pyrénées-Orientales (708), l'Hérault (512), l'Isère (441), les Alpes-de-Haute-Provence (423) et les Alpes-Maritimes (270).



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

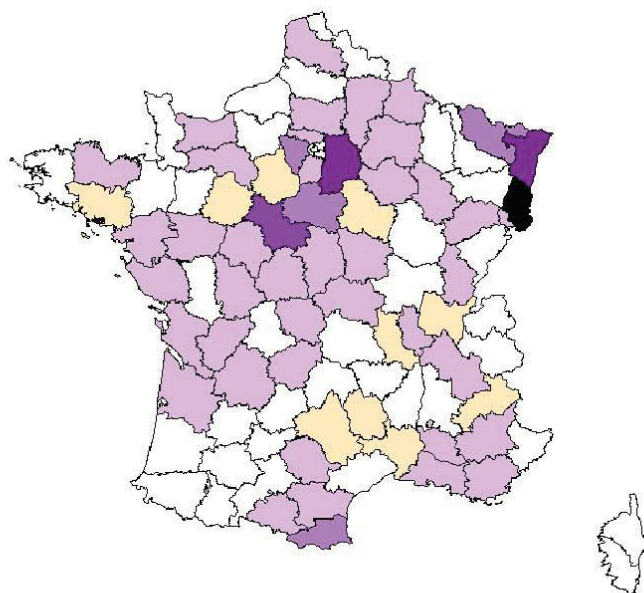
Le daim

Dama dama



© P. Matzke

Tableaux de chasse départementaux



Total attributions : 2 702

Total réalisations : 1 089

Taux de réalisation : 40,3 %

Apparition (par rapport à la saison précédente) : l'Aube, le Cher, la Corrèze, la Gironde, l'Indre-et-Loire, le Jura, le Loir-et-Cher, la Moselle, la Nièvre, l'Orne, le Var, le Vaucluse, la Vendée et les Yvelines.

Disparition (par rapport à la saison précédente) : l'Aveyron, les Deux-Sèvres, le Gard, le Lot, le Lot-et-Garonne, la Seine-Maritime, la Somme et l'Yonne.

En hausse (plus de 20 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : les Bouches-du-Rhône et l'Ariège (+45 %) et la Seine-Maritime (+30 %).

En baisse (plus de 20 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : l'Essonne (-64 %), le Rhône (35 %) et le Calvados (-23 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 10 têtes ont été retenus.



" Données issues du Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC "

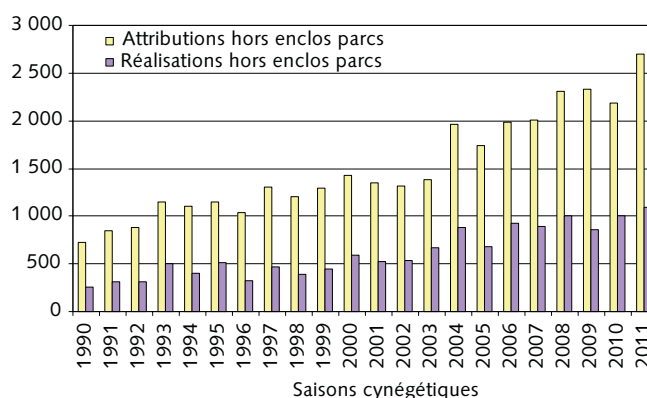
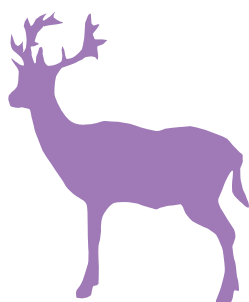
Progression sur 1 an : +8,9 %

Progression sur 10 ans : x 2,0

Progression sur 20 ans : x 3,5

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 50 daims dans quatre départements : le Haut-Rhin (298), le Bas-Rhin (169), la Seine-et-Marne (120), le Loir-et-Cher (59).

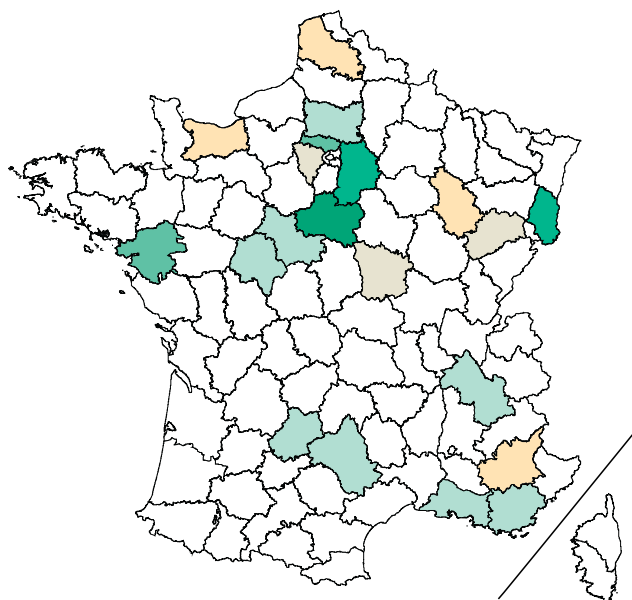


Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

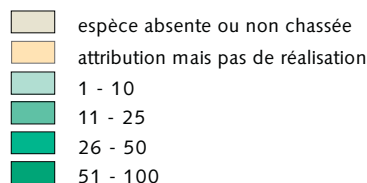
Le cerf sika

Cervus nippon

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.



© J.-L. Hamann.

Total attributions : 571
Total réalisations : 183
Taux de réalisation : 32 %

Apparition (par rapport à la saison précédente) : l'Indre-et-Loire, l'Isère et le Loir-et-Cher.

En hausse l'Oise (+100 %), le Haut-Rhin (+30 %), le Val-d'Oise (+18 %) et le Loiret (+11 %).

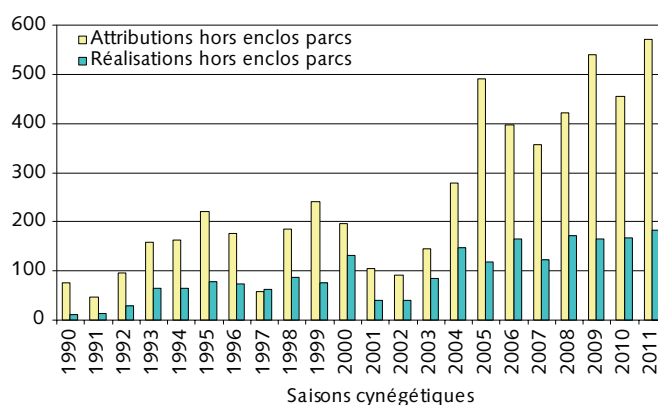
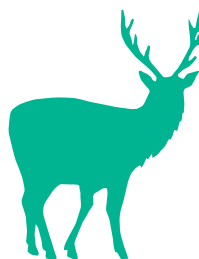
En baisse la Loire-Atlantique (-20 %) et la Seine-et-Marne (-16 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 10 têtes ont été retenus.

Progression sur 1 an : +9,6
Progression sur 10 ans : x 4,5
Progression sur 20 ans : x 6,1

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Six départements ont plus de 10 cerfs sika à leurs tableaux de chasse : le Loiret (72), la Seine-et-Marne (27), le Haut-Rhin (26), le Val-d'Oise (13), la Loire-Atlantique (12) et l'Oise (10).



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Pour en savoir plus

Réseau « Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC »
Mail : rezoos@oncf.gouv.fr



Christine Saint-Andrieux
ONCFS
Au bord du Rhin
67150 Gerstheim
Tél. : 03 88 98 47 48
Fax : 03 88 98 43 73

Auréli Barboiron
ONCFS
2 rue du château
67290 La-Petite-Pierre
Tél. : 03 88 71 41 09